



CONDITIONS GENERALES DE VENTE ADULTES & JUNIORS 2023

INSCRIPTION : Toute inscription implique l'acceptation des conditions générales de l'école.

Remplissez le formulaire d'inscription ci-joint et renvoyez-le nous par e-mail avec une preuve de paiement par virement bancaire ou par carte de crédit. Aucune réservation ne peut être garantie tant que nous n'avons pas reçu un acompte et/ou un paiement complet.

FRAIS ADMINISTRATIFS : 50 € (non remboursables)

FRAIS SUPPLEMENTAIRES

Coût supplémentaire pour une réservation de moins de 2 semaines pour les programmes junior (avec ou sans hébergement) : 50 €.

MONTANT DES ARRHEES

Cours sans hébergement : 100 € / semaine de cours.

Cours avec hébergement : 200 € / semaine de cours avec hébergement.

MOYEN DE PAIEMENT: Par virement bancaire ou par carte de crédit.

NOTES IMPORTANTES

- Lorsque vous effectuez votre virement bancaire, veillez à ce que les noms des étudiants, les cours et le numéro de pro-forma soient bien indiqués.
- Veuillez noter que les frais bancaires pour les virements sont à votre charge.
- Tout séjour réservé est intégralement dû. En cas d'arrivée tardive de l'étudiant, d'absence en cours de séjour ou de départ anticipé aucune déduction ne sera appliquée.
- Nous acceptons uniquement les étudiants capables de gérer leurs allergies de manière autonome et nous nous déchargeons de toute responsabilité concernant leurs éventuelles réactions allergiques.

PAIEMENT DU SOLDE : La totalité du paiement doit être effectuée au plus tard 4 semaines avant l'arrivée de l'étudiant.

ANNULATION / MODIFICATION		
FRAIS APRES CONFIRMATION DE LA RESERVATION PAR L'INSTITUT PREVERT CIA ATOLL SARL	COURS AVEC HEBERGEMENT	COURS SANS HEBERGEMENT
Plus de 30 jours ouvrables avant la date d'arrivée	80 €	80 €
Entre 30 et 15 jours ouvrables avant l'arrivée	30 % ¹	15 % ¹
Entre 14 et 7 jours ouvrables avant l'arrivée	50 % ¹	15 % ¹
Entre 6 et 1 jour ouvrable avant l'arrivée	75 % ¹	30 % ¹
Non présentation de l'étudiant	100 % ¹	100 % ¹
Interruption du séjour demandée par le client ²	Aucun remboursement	Aucun remboursement
Refus de visa	En cas de refus de visa, nous demandons la lettre originale de l'Ambassade. En cas de refus plus de 15 jours ouvrables avant l'arrivée, nous remboursons le montant payé moins 80 euros de frais administratifs. A partir de 14 jours ouvrables jusqu'au jour d'arrivée, les conditions d'annulation s'appliquent.	
Modification	En cas de modification (dates, programmes ou type d'hébergement) : plus de 15 jours ouvrables avant l'arrivée, une pénalité de 80€ sera facturée (plus la différence de prix supplémentaire), puis à partir de 14 jours ouvrables jusqu'au jour d'arrivée, les conditions d'annulation s'appliquent.	

¹ Pourcentage du montant total facturé par l'école.

² Tout changement de logement pendant le séjour sera considéré comme une annulation et le prix total du nouveau logement sera facturé.

CAUTION ET DOMMAGES

Une caution de 200 € par étudiant adulte doit être versée par l'étudiant le jour de son arrivée avant d'être logé dans une résidence. Cette caution peut être payée en espèces ou par carte de crédit. Cette caution sera entièrement remboursée le jour du départ, à l'exception des frais de casse, des objets manquants, des frais de réparation ou du nettoyage qui pourraient être nécessaires.

Si un étudiant hébergé dans une famille d'accueil, endommage, casse quelque chose ou perd les clés de la famille d'accueil, il devra rembourser directement la famille d'accueil ou utiliser son assurance privée.

Une taxe de séjour d'environ 2,01 € par personne et par nuit pour les résidences suivantes : Aragon, Castel Arabel studio, et Astor. Une taxe de séjour de 1,01 € par personne et par nuit pour la chambre étudiante. Une taxe de ville d'environ 2,01 € par personne et par nuit pour l'Hôtel Etoile.

Cette taxe est susceptible d'être modifiée en cours d'année.

ASSURANCE

Il est fortement recommandé aux étudiants de prendre une assurance personnelle pour l'annulation/l'interruption de séjour ou le rapatriement. Veuillez noter que les effets personnels, valises, objets, biens meubles, véhicules et objets de valeur appartenant aux clients ne sont pas garantis contre le vol, la perte ou les dommages de quelque nature que ce soit. Les parties conviennent donc que la responsabilité de INSTITUT PREVERT/CENTRE INTERNATIONAL D'ANTIBES/ATOLL JUNIORS ne pourra en aucun cas être engagée et qu'il appartient à l'étudiant de souscrire toute assurance jugée nécessaire pour garantir ses effets personnels et les biens mis à sa disposition. Lorsque les élèves sont mineurs, leurs parents ou tuteurs légaux assument toute responsabilité légale en leur nom et souscrivent toutes les assurances nécessaires au nom de ces mineurs.

JOURS FERIES : Pas de cours les jours fériés français. Les cours ne sont ni remplacés, ni remboursés (sauf pour les cours particuliers).

RESPONSABILITE DE L'ORGANISATEUR

Le Centre International d'Antibes se réserve le droit de modifier sans préavis ses prestations en raison d'un évènement indépendant de sa volonté ou en fonction du nombre de participants, du niveau linguistique ou de la saison. Le Centre International d'Antibes ne saurait être tenu responsable des éventuelles modifications de programme (cours, classes, détails du logement, etc.) auxquelles ses écoles partenaires peuvent être contraintes.

RECLAMATIONS

Toute réclamation concernant les services fournis par le Centre International d'Antibes/Institut Prévert/ATOLL Juniors doit être formulée par la partie concernée, à notre bureau d'Antibes, dans les délais suivants la semaine suivant la fin du séjour. En cas de litige, les parties conviennent que l'affaire sera jugée sous la seule juridiction des tribunaux de la région dans laquelle se trouve le siège de l'entreprise.

UTILISATION DE L'IMAGE

Le Centre International d'Antibes peut prendre des photos des étudiants afin d'illustrer ses brochures. En cas de désaccord, il/elle ou ses parents doivent préciser ce refus par écrit sur le formulaire d'inscription.

COMPORTEMENT

En cas d'activités illégales, de violation de nos règles ou de comportement inapproprié d'un élève, nous nous réservons le droit de prendre toute mesure que nous jugeons appropriée, allant d'un avertissement ou d'une réprimande à un renvoi.